



La lettre

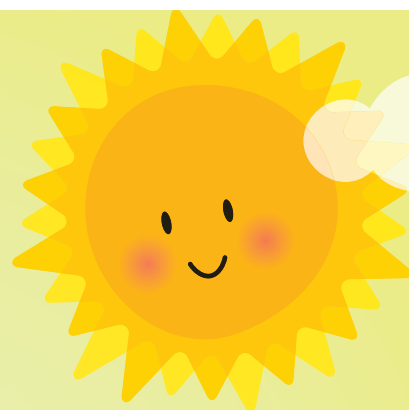
du Relais Petite Enfance

aux Assistants Maternels agréés de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

Introduction

Nous espérons que ce nouveau format de lettre vous plaise, pour continuer à l'alimenter, n'hésitez pas à nous faire parvenir des idées de recettes, d'activités, de sorties, de lectures pour enfants ou adultes (dans le cadre professionnel) afin de les faire partager à vos collègues.

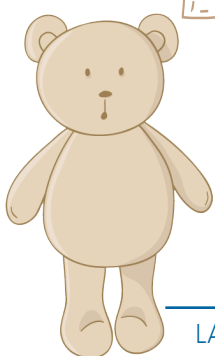
Bonne lecture !



Contacts

Relais Petite Enfance

- ★ 48bis, route de Veulettes
- ★ 76450 CANY-BARVILLE
- ★ rpe@cote-albatre.com
- ★ Contact portable RPE : 06 24 98 25 32
- ★ Estelle : 02 35 57 92 97
- ★ Caroline : 02 35 57 92 96



Les News

@ Intervention de France Travail : mardi 26 mai à 19h

Intervention de France Travail sur les règles d'indemnisations en cas de fin de contrats ainsi que les dernières modifications suite aux changements des bulletins de salaires, depuis le mois de janvier pour les fratries.

Lieu : à la salle du conseil de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, route de Veulettes, 76450 CANY-BARVILLE.

Merci de vous inscrire en nous envoyant un mail à rpe@cote-albatre.com

Memo

• **Droit à la formation continue** : Une formation continue permet de consolider les connaissances, d'approfondir ses pratiques professionnelles et de développer de nouveaux savoir-faire. Vous pouvez bénéficier de 58h00 par an de formation rémunérée.

• **Respect de l'agrément** : Devoir de respecter le nombre et l'âge des enfants accueillis. Toute demande de renouvellement ou modification de l'agrément doit faire l'objet d'un courrier auprès du site de Gestion – Terres de Caux.

• **Assurer une surveillance personnelle et constante des enfants accueillis**. Ceux-ci, ne pouvant, même pour une courte durée, être confiés à un tiers.

• **Assurer la sécurité et une bonne hygiène au sein du lieu d'accueil et de son environnement** (ex : barrières de sécurité, les médicaments-produits entretiens ...doivent être hors de portée des enfants – dans une armoire fermée à clef, avec le retour des beaux jours, vigilance sur des fleurs et plantes toxiques dans les jardins...).

• **Contribuer au bon développement psychomoteur, affectif, psychique de l'enfant et répondre à ses besoins fondamentaux dans un environnement stable et bienveillant.**

• **Discretion professionnelle à l'égard de la vie privée de l'enfant et de ses parents** (Dans l'intérêt de l'enfant et de sa famille, l'assistant maternel ne doit pas communiquer de renseignements, faits, noms, informations ou documents dont il a eu connaissance dans l'exer

cice de ses fonctions à des tiers, collègues, autres parents. Il a un devoir de neutralité en cas de conflit).

• **Respecter les vœux éducatifs des parents.**

• **Doivent être pris en dehors du temps d'accueil des enfants, les rendez-vous pour convenance personnelle** (médicaux, familiaux, inhumation...) non autorisés par la convention et le droit du travail, que ce soit pour l'assistant maternel, son conjoint, ou ses enfants.

• **Informers le département** (en cas de changement de situation, de période d'inactivité ou d'indisponibilité, de départs ou d'arrivées d'enfants à l'aide du carnet d'accueil, d'accident grave survenu à un enfant, de toute information préoccupante dont les mauvais traitements sur mineurs).

• **Souscrire à une assurance professionnelle dont une assurance spécifique pour le transport d'enfants** (pour rappel le co-voiturage est autorisé uniquement si les parents ont donné l'autorisation, si l'assistante maternelle est présente dans le véhicule et si une déclaration a été faite auprès des assureurs).

• **S'inscrire sur le site de monenfant.fr et le mettre à jour avant le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre** de chaque année. N'hésitez pas à indiquer que vous **participez aux animations du Relais Petite Enfance**, enfin uniquement si vous venez 😊

• **Le droit à des aides financières proposées par la Caisse d'Allocations Familiales** sous condition d'attribution (prime à l'installation, prêt à l'amélioration du lieu d'accueil)



« La boîte à comptines » de Nadja

C'est à la fois un cube magique, une première bibliothèque, une boîte à secrets, une boîte à tiroirs ... dont chacun recèle une comptine. Douze petites histoires illustrées avec tendresse et malice dont « Alexandre le Grand », « Henri Quatre », « la souris verte », « le pou en parade », « la poule sur son mur », « Au clair de la lune »...



Retour en images sur la Semaine de la Petite Enfance sur les «Des équilibres»

notes

1

2

3

4

Motricité, collage sur l'alimentation, mimes des postures d'animaux, les comptines du RPE, sur les structures petite enfance de Clasville et Saint-Valery-en-Caux.
Lectures avec Françoise, dégustation d'aliments et motricité sur Fontaine-Le-Dun.

Au SMA
Clasville



Au CMA
Saint-Valery-en-Caux



sur la visite
de la Chèvre⁹ Hue à
Auberville-la-Manuel

Une vingtaine d'assistantes maternelles - garde à domicile sont venues avec une quarantaine d'enfants pour caresser et donner à manger aux chevreux, aux poules et à l'âne.



La comptine du mois

Tous les mois nous vous présenterons une comptine écrite par des assistantes maternelles, Fabien et les animatrices du Relais Petite Enfance.

Le Flamant Rose :

Le flamant rose
dort sur une patte,
Une patte dans l'eau,
une patte au chaud.
Le flamant rose
dort sur une patte,
Une patte dans l'eau,
une patte au chaud.



✓ Les
✓ permanences
✓ téléphoniques
✓ et physiques

› A la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre – Cany-Barville :

- Le mardi de 14h à 17h00 par téléphone et de 17h00 à 19h00 rencontres sur rendez-vous
- Le vendredi 9h à 12h30 rencontres sur rendez-vous et de 14h à 16h par téléphone
- Le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h30 rencontres sur rendez-vous

› Au pôle multiservices de Fontaine Le Dun sans RDV :

- Le 3^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h

› A l'espace public du Littoral à Saint-Valery-en-Caux sans RDV :

- Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 14h à 17h.



Les Rendez-vous du Relais

Pour rappel, les animations se font désormais sur réservation à rpe@cote-albatre.com pour une question d'organisation (notamment pour connaître le nombre d'enfants qui est attendu), Merci de votre compréhension.

- Pour les animations : 9h45 à 11h30
- Pour les médiathèques : Saint Valery en Caux 10h à 11h30 - Ourville en Caux 10h30-11h30 et Fontaine le Dun 10h-11h
- Les APP (Analyse des Pratiques Professionnelles) : Accueil de loisirs Saint Valéry 19h15-20h45
- L'éveil musical se fait le matin uniquement sur réservation auprès des Structures Petite Enfance :
 - SMA La Vallée / Clasville : 02.35.97.34.27 / • CMA Les lutins / Saint-Valery-en-Caux : 02.35.57.90.37 / • SMA Merlin L'enchanteur / Fontaine-le-Dun : 02.35.57.83.63

Mai

• MARDI 5 •

Accueil de loisirs Cany-Barville :

Animation sur le muguet

• JEUDI 7 •

Apostrophe Fontaine le Dun

Animation sur le muguet

SMA Clasville : éveil musical

• MERCREDI 13 •

Salle des Fêtes Normandie :

Activités sur les osillons et les oiseaux

• LUNDI 18 •

CMA Saint Valery-en-Caux

Peintures naturelles

• MARDI 19 •

Salle RPA Ourville-en-Caux

Peintures naturelles

• JEUDI 21 •

Apostrophe Fontaine le Dun

Lectures communes avec les enfants du
SMA Fontaine-le-Dun

CMA St Valery en Caux : éveil musical

SMA Fontaine le Dun : éveil musical

• VENDREDI 22 •

SMA Clasville

Animations

• MARDI 26 •

Médiathèque Saint Valéry-en-Caux

Bibliothèque Ourville-en-Caux

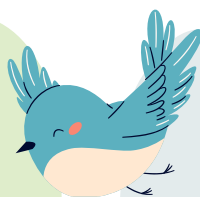
Intervention FRANCE TRAVAIL en soirée

• JEUDI 28 •

Salle des fêtes Vinneville

Animations sur les papillons

SMA Clasville éveil musical



Juin

• MARDI 2 •

Accueil de loisirs Cany-Barville :

Animation sur les abeilles

• JEUDI 4 •

Apostrophe Fontaine le Dun

Animation sur les abeilles

CMA St Valery en Caux : éveil musical

SMA Fontaine le Dun : éveil musical

• MARDI 9 •

Balade aux Basses Eaux - RDV sur le parking à 10h

• MERCREDI 10 •

Salle des Fêtes Normandie :

Animation sur la mer

• JEUDI 11 •

Salle des Fêtes Néville

Animation sur les petites bêtes

SMA Clasville : éveil musical

• LUNDI 15 •

CMA Saint Valery-en-Caux

Animation sur la mer

• MARDI 16 •

Salle RPA Ourville-en-Caux

Animation jeux d'eau - Prévoir tenue adaptée et serviettes

• JEUDI 18 •

Bibliothèque Apostrophe Fontaine le Dun

CMA St Valery en Caux : éveil musical

SMA Fontaine le Dun : éveil musical

• MARDI 23 •

Séance d'APP en soirée

• JEUDI 25 •

Salle des Fêtes Vinneville :

Animation musicale

SMA Clasville : éveil musical

• MARDI 30 •

Médiathèque Saint Valéry-en-Caux

Bibliothèque Ourville-en-Caux

et LES RENDEZ-VOUS TRANSATS D'ALBÂTRE :

Les mercredis 6 MAI / 27 MAI / 17 JUIN

8 JUILLET / 29 JUILLET / 19 AOÛT /

9 SEPTEMBRE

